

SUR L'EVOLUTION DU PAYSAGE SYNDICAL

Depuis plusieurs mois, un processus de travail commun a été entamé entre la FSU et la CGT. Ce processus s'inscrit dans une démarche plus vaste, voulue depuis plusieurs congrès tant du Snes que de la FSU, de rapprochement entre les organisations se réclamant du syndicalisme de transformation sociale, plus spécifiquement entre FSU, CGT et Solidaires, sans exclusive des organisations qui voudraient s'y retrouver. Pourquoi cette orientation, dont le contenu concret reste encore à déterminer collectivement, et d'abord par les adhérent.es des syndicats nationaux de la FSU ?

Le Snes, et la FSU, ont fait depuis près de 15 ans le constat d'un affaiblissement du syndicalisme français, illustré par une perte d'adhésions ainsi que par l'absence de victoires globales sur les revendications, et ce en dépit de mobilisations qui restent très fortes.

Si les causes sont multiples, entre effets de la crise sociale et répression patronale, le Snes et la FSU n'en ont pas moins pointé le lien entre cette relative impuissance – même si localement et sur tel ou tel dossier l'action syndicale permet toujours d'arracher des acquis – et la division organique du paysage syndical français.

N'existe-t-il aucun lien entre le nombre élevé de syndicats – 8 : CGT, CFDT, FO, FSU, Solidaires, Unsa, CFTC, CFE – CGC - et le pourcentage faible de salarié.es syndiqué.es, en France le plus bas de l'Union européenne ?

Il est permis d'en douter. D'autant que cette division, regardée avec bienveillance par le patronat et l'employeur public, Etat comme collectivités territoriales, se traduit par la difficulté à construire des fronts revendicatifs, à surmonter les positions d'appareil et à maintenir l'unité d'action si nécessaire aux mobilisations quand les organisations sont périodiquement contraintes de se démarquer les unes des autres au moment des élections professionnelles.

Elections professionnelles devenues par leur capacité à déterminer représentativité et moyens syndicaux presque aussi vitales que la syndicalisation elle-même.

Une division mortifère pour le syndicalisme contraint à mener de front luttes intestines et combat avec les employeurs sur les revendications.

Une division qui s'inscrit dans une histoire qui s'éloigne chaque jour et qui chaque jour davantage devient illisible aux yeux des salarié.es, participant ainsi à l'image – fautive mais complaisamment diffusée dans les médias - de syndicalistes plus préoccupés par leurs querelles de chapelles que par l'intérêt du salariat, ce qui ne contribue pas peu à l'éloignement de ce dernier de l'engagement syndical.

Pour toutes ces raisons, le Snes et la FSU ont décidé de ne plus faire de l'autonomie de la FSU une fin en soi, et d'étudier les moyens de rassembler organiquement le syndicalisme, et ce d'abord avec la CGT et Solidaires, afin d'accroître sa capacité à agir avec et pour les salarié.es.

C'est dans ce cadre que la FSU et la Cgt ont décidé de commencer un travail exploratoire en commun, dont nul ne sait à cette date le contenu, ni l'arc – Solidaires pour le moment ne souhaite pas en faire partie mais cette orientation n'a sans doute rien de définitif – ni encore moins le débouché.

Comme pour toute évolution structurelle importante, il convient de garder en mémoire et de préciser à nos partenaires, aujourd'hui la CGT, demain d'autres, quelques impératifs, non négociables aux yeux du Snes.

D'abord que ce processus, s'il devait perdurer et aboutir, se fera dans la transparence avec les adhérent.es et sous leur contrôle constant, via les instances de décision des syndicats ainsi que fédérales, s'agissant de la FSU.

S'il est normal que les travaux concernent d'abord les équipes militantes, ils ne sauraient se limiter à une démarche d'appareils sauf à créer les conditions de la méfiance, donc de l'échec.

Par ailleurs, quelle qu'en soit l'issue, l'affirmation du respect de nos formes de démocratie interne, notamment du droit à présenter au nom de courants de pensée des listes de camarades proposant de s'investir dans les instances délibératives ou exécutives des syndicats ou de la fédération doit être maintenue.

Il en va de même pour notre structuration en syndicalisme de métier, ce qui pour nous est garant d'une action syndicale profondément ancrée dans les réalités complexes et mouvantes du travail.

Le rapprochement entre la FSU et d'autres, à commencer par la CGT, se soldera, s'il aboutit, par un nouveau paysage syndical avec la création de ce que le congrès FSU de Metz a appelé un « nouvel outil syndical », par définition encore inconnu, au contenu qui se construira progressivement, dans une démarche d'innovation,

dans l'objectif d'accroître l'efficacité du syndicalisme de lutte et de transformation sociale, et non de restauration du passé : il s'agira bien d'une « unification » et non d'une « réunification ».

Un scénario selon lequel les structures d'une organisation seraient purement et simplement fondues dans celles d'une autre sortirait donc de l'épuration et ne correspondrait en rien à l'objectif. Loin d'une absorption – ici on le voit bien de la FSU par la CGT même si absorber 150 000 syndiqués quand on en regroupe soi-même 600 000 n'apparaît guère crédible, notamment dans le champ de l'éducation – il s'agit donc bien d'une démarche plus complexe, avec peut-être des étapes assez longues permettant à des structures et à des fonctionnements différents de coexister.

Le rapprochement, si rapprochement il y a, ne s'oppose en rien à l'unité d'action, bien au contraire, et la FSU apportera sa culture de la recherche du dialogue et de la mobilisation majoritaire dans la construction de ce nouvel outil syndical. Demain, la FSU pourrait non seulement jouer son rôle traditionnel et si utile de facilitateur de dialogue entre organisations, mais peser davantage, car de l'intérieur, dans le contenu de ce dialogue.

Enfin, le rapprochement de la FSU avec la CGT, Solidaires non seulement n'est pas contradictoire avec son renforcement propre, mais ce dernier en est une condition préalable, tant il est vrai que partout et toujours l'unification est et sera un combat.

Pour la FSU et le Snes, une seule voie paraît exclue, celle du statu quo, une voie rassurante et paisible certes mais qui nous mènerait au seul et inévitable déclin, et avec lui celui de la capacité des salarié.es à lutter pour leurs droits.

Mais tant d'autres voies sont possibles qui mènent non à Rome mais à NOS.

Matthieu Leiritz
UA Snes